



Le nouveau président de la Cour européenne des droits de l'homme est le juge Guido Raimondi, élu au titre de l'Italie

La Cour européenne des droits de l'homme a élu aujourd'hui son nouveau président, **Guido Raimondi** (Italie). Son mandat débutera le 1^{er} novembre 2015.

Le Président a été élu à bulletin secret par la Cour plénière.

Guido Raimondi succèdera à Dean Spielmann (luxembourgeois) dont le mandat prendra fin le 31 octobre 2015.

[CV des juges de la Cour](#)

Juge Guido Raimondi

Né le 22 octobre 1953 à Naples, Italie

Maîtrise de droit, Faculté de droit de Naples, 1975

Assistant à la première chaire de droit international de la Faculté de droit de Naples, 1976-1977

Magistrat, 1977-1986

Détaché au ministère des Affaires étrangères, service du contentieux diplomatique, 1986-1989

Co-agent du gouvernement italien devant la Cour et la Commission européennes des droits de l'homme, 1989-1997

Membre suppléant de la Commission des recours de l'Union de l'Europe Occidentale à Londres, 1991-1992

Membre de différents comités directeurs et comités d'experts du Conseil de l'Europe à partir de 1993, dont le Bureau du comité directeur des droits de l'homme, président de 1999 à 2000

Avocat général du parquet général de la Cour de cassation, 1997-2002

Membre du comité interministériel italien pour les droits de l'homme, 1998-2003

Membre effectif de la Commission des recours de l'Union de l'Europe Occidentale à Bruxelles, 1998-2000

Juge *ad hoc* à la Cour européenne des droits de l'homme, 2001-2003

Conseiller à la Cour de cassation, 2002-2003

Conseiller juridique adjoint au Bureau international du Travail (BIT) à Genève, 2003-2007

Conseiller juridique et Directeur du Bureau des services juridiques du BIT, 2008-2010

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 5 mai 2010

Vice-président de la Cour et Président de Section depuis le 1^{er} novembre 2012

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHRpress](https://twitter.com/ECHRpress).

Contacts pour la presse

echrpress@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.